

Date de révision : juin 2026

Date de la prochaine révision : juin 2027

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Déclaration de politique.....	2
3. Portée de la politique.....	3
4. Que signifie la sauvegarde chez Street Child ?.....	4
5. Protection de l'enfance et sauvegarde	5
7. Glossaire des termes	10
8. Autres politiques liées.....	12
9. Version condensée de la politique.....	13
10. Annexes	14

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

1. Introduction

Street Child veille à ce que les enfants soient en sécurité, à l'école et en apprentissage — même, et surtout, dans des environnements à ressources limitées et en situation d'urgence. Nous sommes spécialisés dans le travail avec des organisations locales pour un impact durable.

Dans la réalisation de notre mission, nous nous engageons à assurer la sécurité et le bien-être des personnes que nous servons. Notre devoir de protection envers toutes les personnes qui entrent en contact avec Street Child est d'une importance capitale.

L'objectif de cette politique est de protéger toute personne (principalement les enfants et autres individus avec lesquels nous travaillons) contre tout préjudice ou risque de préjudice pouvant résulter d'un contact avec notre organisation. Cela inclut les préjudices ou risques de préjudices découlant :

- de la conduite de notre personnel ou de personnes associées
- de la conception et de la mise en œuvre des systèmes, programmes et activités de Street Child
- de nos systèmes et procédures
- d'actes délibérés
- de négligence ou d'un manquement à notre devoir de diligence

Cette politique énonce les engagements et responsabilités de l'organisation en matière de sauvegarde et informe le personnel, les personnes associées et les visiteurs de leurs responsabilités à cet égard. Elle a été élaborée sur la base de normes internationales et de bonnes pratiques.

Elle repose sur les principes fondateurs de notre secteur : **ne pas nuire, égalité, respect, approche centrée sur la victime, et confidentialité**. Notre détermination à agir dans l'intérêt supérieur des enfants et des adultes vulnérables, ainsi que notre tolérance zéro envers les abus, l'exploitation et le harcèlement, sont l'expression claire des valeurs de l'ensemble de l'organisation, incluant la nécessité de se traiter mutuellement avec équité, compassion et respect.

Street Child a également un devoir de diligence envers son propre personnel, et ses politiques relatives au harcèlement et à l'intimidation dans le contexte professionnel sont définies dans le Code de conduite de Street Child.

Cette politique a été approuvée par le Conseil d'administration de Street Child et sera révisée et mise à jour chaque année à partir de la date d'approbation.

2. Déclaration de politique

Street Child s'engage à établir et maintenir des environnements sûrs, respectueux et favorables pour toutes les personnes en contact avec l'organisation. Cela implique la

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

création d'une culture de la sécurité, du respect et de la dignité, où nos responsabilités en matière de sauvegarde et notre devoir de diligence sont les piliers de toutes nos actions et paroles, dans chaque service et dans l'ensemble de l'organisation. La politique couvre, sans s'y limiter, la protection contre l'exploitation sexuelle.

Cela signifie que nous veillerons à :

- la sécurité et au bien-être de toutes les personnes en contact avec Street Child, son personnel, ses systèmes et ses programmes ;
- ce que les responsabilités de l'organisation en matière de sauvegarde soient claires et comprises par tous, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation ;
- ce que les responsabilités obligatoires de sauvegarde de tout le personnel et des représentants soient claires et bien comprises.

Cette politique constitue la base de notre approche en matière de :

- sensibilisation à nos engagements en matière de sauvegarde ;
- prévention des préjudices pouvant survenir dans les projets et programmes de Street Child ;
- l'identification des comportements et attitudes inacceptables au sein de l'organisation ;
- définition des responsabilités et des méthodes de signalement des préoccupations concernant l'application de la politique ;
- réponse appropriée aux préoccupations lorsqu'elles surgissent ;
- réponse appropriée aux questions telles que les préoccupations ou incidents de protection de l'enfance basés dans la communauté et survenant en dehors de l'organisation, mais nécessitant néanmoins une évaluation, une réponse et un signalement ou une orientation vers les instances compétentes. Des lignes directrices distinctes mais liées pour l'évaluation et la réponse s'appliquent dans de tels cas. Une politique révisée de protection de l'enfance a été développée pour renforcer et guider ce domaine de travail ;
- garantie que nos agences partenaires offrent également des environnements sûrs et respectueux pour le travail qu'elles entreprennent en notre nom.

3. Portée de la politique

La présente politique s'applique sans exception, à tout moment (pendant et en dehors des heures de travail) et dans tous les lieux, à l'ensemble des personnes et entités suivantes :

- Le Conseil d'administration de Street Child
- Tout le personnel engagé par Street Child, quel que soit le type de contrat

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

- Le personnel et les représentants des agences partenaires de mise en œuvre
- Le personnel associé dans le cadre de missions ou de visites liées à Street Child, incluant, sans s'y limiter : auditeurs, formateurs, consultants, bénévoles, contractants et travailleurs incitatifs
- Les visiteurs de programmes, tels que (sans s'y limiter) : donateurs, auditeurs, célébrités, journalistes, proches du personnel, chercheurs et représentants politiques

Chaque groupe mentionné est tenu de respecter ses engagements en matière de protection de l'enfance et de sauvegarde, certains assumant des obligations supplémentaires selon la nature spécifique de leur rôle.

- **Conseil d'administration** : assure une supervision stratégique, veille à la conformité et à l'allocation de ressources suffisantes.
- **Direction générale** : dirige la mise en œuvre et soutient la politique, alloue les ressources et facilite les formations.
- **Personnel** : respecte la politique, signale rapidement les préoccupations et participe à la formation.
- **Bénévoles** : comprennent et suivent la politique, signalent sans hésitation toute préoccupation et participent à la formation ou à l'orientation.
- **Participants et bénéficiaires des programmes** : ont le droit d'être en sécurité, de signaler toute préoccupation librement, et de recevoir un soutien approprié en cas d'incident.

Street Child reconnaît que les objectifs de cette politique ne pourront pas être atteints sans l'instauration d'une culture de travail forte et positive dans laquelle la sauvegarde joue un rôle clé.

Sa mise en œuvre dépend des valeurs organisationnelles, reflétées dans les comportements de ses représentants, ses structures de soutien, procédures, responsables et leaders qui promeuvent et maintiennent un environnement et une culture de travail sûrs.

4. Que signifie la sauvegarde chez Street Child ?

La sauvegarde signifie prendre toutes les mesures possibles pour prévenir tout préjudice et abus causé dans le cadre de nos programmes, systèmes, partenaires et personnel. L'approche s'applique à toutes les personnes, en particulier aux groupes les plus vulnérables, notamment les enfants et les jeunes.

Cela implique d'identifier et d'atténuer les risques pouvant résulter :

- du comportement inapproprié de nos représentants (intentionnel ou non)

- de failles dans nos systèmes (comme le recrutement de personnes inappropriées)
- d'une conception ou mise en œuvre de programme dangereuse (par manque d'identification ou de traitement des risques)
- des organisations partenaires qui appliquent des normes de sauvegarde différentes, (lorsque nos évaluations, nos accords et nos mécanismes de suivi ne permettent pas de garantir la mise en œuvre de nos propres normes de sauvegarde par ces partenaires).
- Des atteintes causées par un enfant à un autre enfant, notamment sous la forme de harcèlement (en ligne ou en présentiel).

de la négligence ou toute autre situation susceptible d'entraîner le suicide ou l'automutilation d'un enfant. Cela signifie également que nous devons être capables de réagir de manière appropriée lorsqu'un incident survient, via des procédures établies de signalement, d'évaluation et d'investigation professionnelle. En cas de violation confirmée, des mesures disciplinaires, jusqu'au licenciement, peuvent être prises. Les incidents criminels sont systématiquement signalés aux autorités.

La politique de sauvegarde de Street Child est intégrée dans le recrutement, la sélection et l'intégration de tout nouveau personnel.

5. Protection de l'enfance et sauvegarde

Cette politique concerne spécifiquement la **sauvegarde**, qui vise principalement l'environnement interne. Cependant, la sauvegarde et la protection de l'enfance sont étroitement liées. La **protection de l'enfance** concerne la sécurité des enfants dans le monde extérieur à notre organisation, notamment lorsque l'abus ou l'exploitation provient de personnes ou de situations communautaires hors de nos programmes. Ces questions sont traitées via des approches programmatiques avec des partenaires et agences externes.

6. Exigences de la politique de sauvegarde

Sensibilisation :

Street Child veillera à ce que tout le personnel et personnel associé soit formé et conscient des standards de comportement requis. Il est strictement interdit pour tout personnel ou associé de/d' :

- Infliger ou tolérer toute forme de violence, abus de pouvoir, abus émotionnel ou verbal
- Exploiter ou abuser sexuellement toute personne
- Avoir des relations sexuelles avec une personne de moins de 18 ans, quelle que soit la législation locale. La méconnaissance de l'âge n'est pas une excuse.

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

- Échanger de l'argent, un emploi, des biens ou des services contre des faveurs sexuelles (y compris avec des travailleurs du sexe, même si légalement permis)
- Avoir une relation sexuelle avec une personne bénéficiant d'aide humanitaire, si cela implique un abus de position
- Utiliser un enfant ou un adulte pour procurer du sexe à d'autres
- Utiliser les ressources de Street Child pour accéder à du contenu pornographique ou extrêmeCréer un environnement susceptible d'entraîner des risques d'exploitation et d'abus sexuels.
- S'abstenir de toute utilisation, demande ou prise de contact inappropriée via les réseaux sociaux, les plateformes de messagerie ou les outils d'apprentissage en ligne..
- Retarder la satisfaction des besoins physiques ou émotionnels essentiels d'un enfant ou d'une personne vulnérable
- Retarder ou éviter de signaler des soupçons d'abus
- Participer ou ignorer la violence familiale (y compris les mutilations génitales féminines ou autres pratiques néfastes)
- Initier un contact physique inutile
- Pratiquer ou faciliter des comportements de type **grooming**
- Participer à toute forme de trafic, travail forcé, etc.

Le personnel et les associés doivent :

- Contribuer à créer un environnement sûr, prévenant l'exploitation et les abus
- Signaler tout soupçon de violation de la sauvegarde
- Veiller à ce que toutes les communications, quel que soit leur format, y compris les réseaux sociaux, les plateformes de messagerie et les outils d'apprentissage en ligne, soient respectueuses et adhèrent aux objectifs de cette politique.
- Veiller à ce que toute plateforme d'apprentissage numérique ou assistée par l'IA introduite dans le programme fasse l'objet d'un examen de conception sécurisé pour les enfants avant son déploiement.

Veiller à ce que les enfants (et leurs parents/tuteurs) soient informés, en fonction de leur âge, qu'ils interagissent avec un système automatisé/chatbot et non avec un être humain, les enfants interagissant avec des systèmes de tutorat basés sur l'IA, des chatbots ou des outils de diffusion de contenu automatisés.

- Veiller à ce que les autres soient conscients de la politique et des voies de signalement
- Utiliser les canaux de signalement sans crainte de représailles

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

La politique sera publiée et accessible au public.

Prévention et anticipation :

Street Child reconnaît que nous avons le devoir de créer un environnement de travail dans lequel le risque qu'un incident de sauvegarde se produise est minimisé. Cela comprend :

- Sélectionner nos représentants avec soin afin de garantir leur adéquation au rôle et nous entreprendrons des processus rigoureux de sélection et d'intégration.
- Maintenir une vue d'ensemble des questions de sauvegarde et surveiller la mise en œuvre de la politique et des procédures de sauvegarde dans toute l'organisation.
- Appliquer une approche d'évaluation et d'atténuation des risques pour minimiser les risques de violations de sauvegarde dans n'importe quel domaine, y compris les personnes, les systèmes, les programmes ou les partenaires.
- Concevoir, mettre en œuvre et surveiller des programmes intégrant les risques de sauvegarde dans le cadre de l'atténuation des risques. Les programmes comprendront au minimum une cartographie de base de l'environnement de sauvegarde dans lequel le programme sera basé.
- Veiller à ce que le personnel et le personnel associé reçoivent une orientation sur la sauvegarde à un niveau proportionné à leur rôle dans l'organisation.
- Affirmer notre engagement envers le code de conduite et la politique de sauvegarde dans toutes les annonces de postes vacants.
- S'assurer que l'utilisation du matériel informatique et l'utilisation des réseaux sociaux sont régies par les objectifs de cette politique. Il est interdit de créer, partager, transmettre ou demander du matériel ou un comportement inapproprié en utilisant des méthodes en ligne, basées sur l'IA ou l'informatique.
- Inclure l'évaluation et l'atténuation des risques et de toutes les formes de préjudice dans tous les supports et activités de communication et de marketing.
- Permettre le filtrage du contenu Internet et évaluer périodiquement d'autres mécanismes de sécurité en ligne pour garantir que cette politique et toutes les politiques liées sont appliquées de manière cohérente. Street Child estime que la sécurité en ligne est un élément essentiel de la protection.

Signalement :

Street Child veillera à ce que des mécanismes sûrs, appropriés et accessibles de signalement des préoccupations liées à la sauvegarde soient mis à la disposition du personnel ainsi que de toutes les personnes avec lesquelles l'organisation est en contact.

Les membres du personnel ont l'obligation de signaler toute préoccupation. Il n'est pas nécessaire de disposer de preuves ou de faits établis pour effectuer un signalement. La présente politique porte sur le signalement de préoccupations, et non uniquement d'incidents avérés.

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

Afin de soutenir la mise en œuvre de cette politique, Street Child désignera des points focaux en matière de sauvegarde au sein des structures, bureaux ou départements concernés.

Nous veillerons à ce que l'ensemble de notre personnel, ainsi que toutes les personnes qui bénéficient de nos interventions ou interagissent avec notre organisation, sachent quelles démarches suivre lorsqu'une préoccupation liée à la sauvegarde est soulevée. À cette fin, nous nous engageons notamment à :

- Mettre en place un mécanisme institutionnel permettant de signaler les incidents et les allégations.
- Mettre à disposition un mécanisme de signalement adapté à chaque lieu d'intervention ou de travail.
- Fournir un appui et des conseils aux responsables hiérarchiques et au personnel sur toutes les questions relatives à la sauvegarde.
- Veiller à ce que tout membre du personnel qui signale, de bonne foi, une préoccupation ou une plainte soit protégé conformément à la Politique de protection des lanceurs d'alerte (Whistleblowing Policy) de Street Child.
- Accepter également les plaintes ou signalements provenant de sources externes, notamment des membres du public, des usagers ou bénéficiaires de nos services, des fournisseurs et prestataires, ainsi que des autorités et organismes officiels.

Préoccupations en matière de sauvegarde

Toute préoccupation relative à une éventuelle violation du Code de conduite, de la Politique de sauvegarde ou de la Politique de protection de l'enfance doit être signalée par les membres du personnel de Street Child dès qu'ils en ont connaissance, en utilisant l'un des mécanismes de signalement prévus à cet effet. Lorsque les moyens de communication ou les possibilités de signalement sont limités ou difficiles d'accès, ce signalement doit être effectué dans un délai maximal de 24 heures.

- Le point focal désigné en matière de sauvegarde sur chaque lieu d'intervention, mentionné à l'Annexe 1 de la présente Politique, ou votre supérieur hiérarchique.
- La ligne d'alerte (Whistleblowing Hotline), par exemple SafeCall.
- Le Directeur ou la Directrice pays, le/la Responsable de programme ou toute personne occupant une fonction équivalente, à condition que cette personne ne soit pas impliquée dans la préoccupation ou l'incident signalé.
- Le Point focal mondial en matière de sauvegarde ou le Spécialiste mondial en matière de sauvegarde de Street Child, à l'adresse électronique suivante : safeguarding@street-child.org.
- Déposer, de manière anonyme, un signalement au moyen du formulaire de plainte relatif aux lanceurs d'alerte (Whistleblowing Complaint Form) disponible sur le site officiel de Street Child : <https://street-child.org/whistleblowing-policy/>

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

Les incidents de protection de l'enfance survenant dans l'environnement numérique — y compris l'exposition à des contenus préjudiciables générés par l'intelligence artificielle (IA), les tentatives de manipulation à des fins d'abus (« grooming ») en ligne, les violations de données impliquant des informations relatives à des enfants, ou l'utilisation abusive d'outils d'IA — doivent être signalés par le biais du même mécanisme de signalement des incidents de sauvegarde que celui utilisé pour les préoccupations de protection de l'enfance dans l'environnement physique, dans un délai maximal de 24 heures après que l'incident est porté à la connaissance de la personne concernée.

Réponse :

Street Child veillera à ce que des mesures immédiates soient prises pour traiter tout signalement de violation de la Politique de sauvegarde et garantir la sécurité ainsi que le bien-être de la ou des personnes concernées.

Les réponses apportées seront conformes à nos procédures établies, aux bonnes pratiques internationales et professionnelles, aux normes fondées sur une approche centrée sur les survivants, ainsi qu'aux exigences des bailleurs de fonds et aux obligations légales applicables.

Des signalements seront transmis aux autorités compétentes lorsqu'une exploitation ou un abus sexuel, une maltraitance d'un enfant ou une maltraitance d'un adulte à risque est signalée ou suspectée.

L'exploitation et les abus sexuels commis par les employés de Street Child ou les personnes associées à l'organisation sont considérés comme des violations extrêmement graves des valeurs fondamentales, des normes éthiques et des politiques de sauvegarde de l'organisation. De tels comportements portent atteinte à la confiance accordée à l'organisation par les communautés qu'elle sert, compromettent la dignité et les droits des personnes affectées, et mettent en péril la sécurité ainsi que l'intégrité des programmes de Street Child.

En conséquence, tout incident avéré d'exploitation ou d'abus sexuels sera considéré comme une faute grave. Cette qualification reflète la gravité de l'infraction et justifie la prise de mesures disciplinaires immédiates et décisives, pouvant aller jusqu'à la cessation du contrat de travail, du contrat de prestation ou de tout autre accord de collaboration.

Street Child applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tout comportement de cette nature et s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir, traiter et répondre à tout cas de comportement sexuel répréhensible au sein de ses opérations.

Toute infraction pénale sera signalée aux autorités compétentes, sauf si cette démarche présente un risque pour les personnes concernées.

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

Dans la limite de ses moyens, Street Child apportera un soutien aux survivants affectés par des actes commis par son personnel ou des personnes associées, qu'une enquête interne soit engagée ou non. Ce soutien pourra inclure un accompagnement psychosocial, une assistance médicale ou des mesures de protection. Les décisions relatives au soutien apporté seront prises en tenant compte des choix et des besoins du survivant.

Enquête :

Les allégations de violation de la présente Politique ou du Code de conduite feront l'objet d'une enquête administrative en milieu professionnel, conformément aux directives d'enquête de l'Alliance CHS sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (SEAH). Toute violation potentielle de la législation nationale sera transmise aux autorités compétentes pour enquête.

Apprentissage et renforcement :

Nous nous engageons à assurer un suivi régulier de la mise en œuvre de cette Politique, à en tirer les enseignements nécessaires à travers ses révisions périodiques, et à intégrer les leçons apprises découlant de toute préoccupation ou tout signalement reçu afin d'améliorer continuellement nos pratiques en matière de sauvegarde.

7. Glossaire des termes

IA

L'intelligence artificielle est une technologie qui permet aux ordinateurs et aux machines de simuler l'apprentissage, la compréhension, la résolution de problèmes, la prise de décision, la créativité et l'autonomie humains.

Adulte vulnérable

Parfois appelé aussi adulte à risque. Personne qui a besoin de soins en raison d'un handicap mental ou autre, de l'âge ou d'une maladie ; et qui est ou peut être incapable de prendre soin d'elle-même ou de se protéger contre un préjudice ou une exploitation significative.

Bénéficiaire de l'aide

Personne qui reçoit directement des biens ou des services dans le cadre du programme de [ONG].

Enfant

Personne âgée de moins de 18 ans, selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Abus numérique/en ligne

Tout type d'abus qui se produit sur Internet. Cela peut se passer sur tout appareil connecté au web, comme les ordinateurs, tablettes et téléphones portables. Et cela peut se produire partout en ligne, notamment :

- réseaux sociaux
- messages textes et applications de messagerie
- outils d'apprentissage numérique
- emails
- chats en ligne
- jeux en ligne
- sites de streaming en direct.

Cela inclut une gamme de comportements, y compris le cyberharcèlement, le harcèlement, le grooming (aussi bien physiques qu'en ligne), le sexting, ainsi que les abus sexuels, émotionnels, l'extorsion et l'exploitation. Cela inclut aussi la création, le partage ou la demande de contenus ou comportements inappropriés ou offensants.

Violence familiale

Inclut les mutilations génitales féminines (MGF), le mariage d'enfants ou forcé, les crimes d'honneur et autres rituels.

Préjudice financier / exploitation financière des enfants

Lorsque l'enfant est manipulé pour aider des criminels à blanchir de l'argent ou commettre une fraude. Cela peut aussi accompagner d'autres formes d'exploitation.

Grooming

Processus délibéré de création d'une relation avec un enfant ou une personne vulnérable dans le but de la manipuler, exploiter ou abuser, souvent en gagnant leur confiance ou celle de leurs proches. Le grooming peut être sexuel, émotionnel, physique, idéologique, numérique ou financier.

Harcèlement

Comportements offensants visant à dégrader, humilier ou intimider une personne. Lorsque ces comportements sont répétés, il s'agit d'intimidation. La répétition différencie le harcèlement d'une simple insulte.

Préjudice

Atteinte psychologique, physique, émotionnelle ou sexuelle aux droits d'un individu. La négligence inclut le refus d'apporter les ressources ou l'aide disponibles. L'automutilation est un acte de blessure volontaire lié à des souffrances émotionnelles, souvenirs

douloureux ou situations difficiles, pouvant inclure des tentatives de suicide ou la radicalisation.

Négligence

Manquement persistant à satisfaire les besoins physiques et/ou psychologiques fondamentaux d'un enfant, comme ne pas fournir une alimentation, des vêtements ou un abri adéquats ; ne pas prévenir un préjudice ; ne pas assurer une surveillance suffisante ; ne pas fournir les soins médicaux appropriés.

Préjudice psychologique ou émotionnel

Abus émotionnel ou psychologique, incluant (sans s'y limiter) les humiliations, dénigrements, critiques constantes, isolement, châtiments solitaires.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

Terme utilisé dans la communauté humanitaire et du développement pour désigner la prévention de l'exploitation et des abus sexuels des populations affectées par le personnel ou personnes associées. Terme issu de la circulaire du Secrétaire général des Nations Unies sur les mesures spéciales de protection (ST/SGB/2003/13).

Abus sexuel

Intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, par la force ou sous des conditions inégales ou coercitives.

Exploitation sexuelle

Toute forme d'abus, réel ou tenté, d'une position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, y compris tirer profit monétaire, social ou politique de cette exploitation.

Harcèlement sexuel

Forme de harcèlement basée sur le sexe ou le genre de la victime. Peut inclure des comportements offensants, sexistes ou sexuels, verbaux ou physiques, explicites ou implicites.

Survivant

Personne ayant subi un abus ou une exploitation. Le terme « survivant » est préféré à « victime » car il implique force, résilience et capacité de survie, mais l'identification reste un choix personnel.

Trafic

Recrutement, transport, transfert, hébergement ou réception de personnes par la force, la fraude, la tromperie ou la coercition à des fins d'exploitation.

8. Autres politiques liées

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

- Politique de protection de l'enfance de Street Child
- Manuel RH de Street Child
- Code de conduite de Street Child
- Politique de dénonciation (whistleblowing) de Street Child
- Politique des réseaux sociaux de Street Child
- Politique d'égalité, diversité et inclusion de Street Child
- Politique informatique et de protection des données de Street Child

9. Version condensée de la politique

- Notre politique de sauvegarde et les standards de comportement associés s'appliquent à tout représentant de Street Child en tout temps et lieu.
- Street Child s'engage à prévenir tout préjudice ou abus résultant de son travail ou de son personnel. En cas de préjudice, qu'il soit direct, intentionnel ou non, résultant d'un manquement ou négligence, nous répondrons de manière appropriée.
- Street Child s'engage à maintenir des environnements sûrs, respectueux et favorables pour toutes les personnes dans l'organisation et celles en contact avec elle ou bénéficiant de son soutien.
- Cela exige l'instauration d'une culture d'ouverture et de dignité où nos responsabilités en matière de sauvegarde et notre devoir de diligence sont au cœur de toutes nos actions.
- Street Child croit fermement qu'aucune personne ne devrait subir préjudice, abus, harcèlement ou intimidation, et nous avons un devoir particulier de prévenir ces situations.
- Nous avons élaboré des politiques, codes de conduite et procédures qui :
 - sensibilisent aux standards de comportement attendus
 - maintiennent des systèmes pour signaler toute préoccupation ou plainte
 - soutiennent les procédures de réponse, de gestion et d'apprentissage suite aux préoccupations soulevées
 - respectent nos responsabilités envers les forces de l'ordre, autorités locales et services publics

Si vous pensez que nous ne respectons pas ces standards ou si vous soupçonnez un préjudice, nous vous invitons à nous en informer via les canaux disponibles. Aucune preuve n'est requise.

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

Les préoccupations doivent être signalées à l'un des responsables de la sauvegarde référencés en annexe 1 ci-dessous. **Annexes**

10. Annexe : Liste des points focaux en matière de sauvegarde

CEO

Tom Dannatt

E: tom@street-child.org T: +44 (0) 7782 173447

Comité mondial de sauvegarde

Administrateur désigné pour la sauvegarde – Anthony Wallersteiner (Co-président du Conseil d'administration)

E: awallersteiner@stowe.co.uk T: +44 (0)1280 818240/+44(0)7795 325066

Point focal mondial en matière de sauvegarde – Julie Polzerova, Directrice Executive des Programmes AET

E: julie.polzerova@street-child.org T: +447535349787

Directeur mondial des services-conseils – Ramya Madhavan

E: ramya.madhavan@street-child.org T: +44 (0)7937 147302 (WhatsApp)

Coordonnées des contacts mondiaux en matière de sauvegarde

Toute personne peut contacter l'une de ces personnes pour signaler un incident lié à la sauvegarde.

Point focal mondial en matière de sauvegarde – Julie Polzerova

E: julie.polzerova@street-child.org T: +44(0) 7535349787

Spécialiste mondial(e) en matière de sauvegarde – Sadia Hussain

E: sadia.hussain@street-child.org T: +92 3007043982

Points focaux pays en matière de sauvegarde

Point focal pour la sauvegarde en Afghanistan – Shahid Akbar

E: shahid.akbar@street-child.org T: +93 (0) 799 484 258

Point focal pour la sauvegarde en Bangladesh – Kristina Hiya Baroi

E: kristina.baroi@street-child.org T: +1624628794

Point focal pour la sauvegarde au Burundi – Denis Ndayizeye

E: denis.ndayizeye@street-child.org T: +257 79 320 312 (Whatsapp)

Point focal pour la sauvegarde au Cameroun – Dr Godiva Ntang epse Limene

E: Godiva.limene@street-child.org T: +237 237 676379885

Politique de sauvegarde de Street Child 2026

Point focal pour la sauvegarde en RDC– Ravaka Ranivoarianja

E: ravaka.ranivoarianja@street-child.org T: +243820628101.

Point focal pour la sauvegarde au Kenya– Rosebella Odhiambo

E: rosebella.odhiambo@street-child.org T: +254 723903191

Point focal pour la sauvegarde au Libéria– TB

Point focal pour la sauvegarde au Sierra Leone– Emily Tunnacliffe

E: emily.tunnacliffe@street-child.org T: +44 7768 882891

Point focal pour la sauvegarde au Mozambique– Benigna Matabele

E: benigna.matabele@street-child.org T: +258 877399002

Point focal pour la sauvegarde au Nepal– Nilam Subedi

E: nilam.subedi@street-child.org T: +9779846049472

Point focal pour la sauvegarde au Nigeria– Elam Firrichi

E: firrichi.elam@street-child.org T: +234 9033828835

Moldavie – vacant

Point focal pour la sauvegarde au Pakistan– Sadia Hussain

E: sadia.hussain@street-child.org T: +923 007043982

Point focal pour la sauvegarde en Somalia et Somali Land – Mohamed Iidle

E: m.iidle@africaeducationaltrust.org T: +252-612500005. S: iidle101

Point focal pour la sauvegarde au Soudan du Sud– Benjamin Sokiri

E: b.sokiri@street-child.org T: +211 (0) 929616860/ +256 (0) 785571711

Point focal pour la sauvegarde en Ouganda– Henry Muyanja

E: Henry.Muyanja@street-child.org T: +256782469402

Point focal pour la sauvegarde au Royaume Uni– Susana Munisi

E: susana.munisi@street-child.org T: +44 (0) 7976 298001

Point focal pour la sauvegarde au sein de l'UE– Clothilde Bruneton

E: clothilde.bruneton@street-child.org T: +33 6 42 89 38 84

Point focal pour la sauvegarde en Ukraine– Oleksandra KARTVELISHVILI

E: Oleksandra.kartvelishvili@street-child.org T: +380 50 031-4984